



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le 14 mars à 18 heures et 30 minutes,

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 05 Mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle RAINON, Maire.

Présents :

Mmes Marie-Noëlle RAINON, Lydie ROTHIER, Virginie LIZEUX, et Claudine VERDONCK, MM. Urbain HUART, Julien ROY, Marc BOUTILLEZ, Jean-Louis DUTEL et Fabien VERNON, et Martial HEMARD

Absentes:

Christine CHANOIR, Colette BOUTILLEZ, , absente excusée ayant donné pouvoir à Mme Claudine VERDONCK, Martine BARRE

Nombre de membres en exercice : 13

Présents : 10

Votants : 10 + 1 pouvoir

A été nommé secrétaire : Monsieur Fabien VERNON

Ordre du jour :

- Vote du compte administratif 2023,
- Affectation du résultat,
- Vote des taux d'imposition 2024,
- Vote du budget primitif 2024,
- Achat de la licence IV du Soleil d' Or,
- Vente d'une fourrière à SCEV Morel,
- Donner mandat au CDG pour la mise en concurrence des assurances sur la garantie Prévoyance pour les agents de la commune,
- Renouvellement de la concention avec le Grand Reims pour les frais de personnel
- Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle,
- Adhésion à la Fondation du Patrimoine,
- Adhésion à la mission « Coteaux, maisons et caves de Champagne »

Séance ouverte à 18h32

Le Conseil Municipal, après étude et délibération, décide :

➤ Vote du compte administratif 2023

Décide d'approuver le compte administratif 2023 dressé par Monsieur Urbain HUART, Adjoint au Maire, à savoir :

- Résultat de fonctionnement (excédent) : $633\,317,67 - 188\,367,42 + 93\,707,33 = 538\,657,58\text{€}$
- Résultat d'investissement (excédent) : $190\,067,39 - 135\,427,42 = 54\,639,97\text{€}$
- Résultat global (excédent) : $593\,297,55\text{€}$